

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 98 (1953)
Heft: 6

Artikel: La section de feu à l'unité
Autor: Rey, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La section de feu à l'unité

C'est un jeune chef de sct. qui prend l'initiative de nous adresser les quelques lignes qui suivent, en vue de leur publication.

Il lui paraît opportun de parler, en toute simplicité, de quelques leçons qui pourraient être dégagées du *cours d'introduction à la mitr. 51* organisé à l'intention des chefs de sct. appelés à commander une sct. de feu, dans le cadre de la cp. fus.

Le but qu'il se propose d'atteindre, est d'apporter quelque chose de constructif pour le travail qu'il faudra accomplir avec cette nouvelle arme, au prochain CR.

* * *

Le cdt. d'unité dispose dès maintenant d'un échelon de feu équipé de 2 mitr. 51, remplaçant ses 3 fnt.

Chacun a compris aisément la raison de cette opération.

L'échelon de feu est confié à un officier qui a suivi notamment un cours spécial d'environ une semaine, à Wallenstadt, cours dit d'introduction à la mitr. 51.

Cet officier, il faut le relever, a dû dans un laps de temps fort restreint « emmagasiner » une foule de connaissances théoriques et pratiques.

Il ne fait aucun doute que l'officier fus.-mitr., baptisons-le comme cela, conscient des nouvelles responsabilités qu'il va assumer, aura à cœur de compléter l'instruction reçue à ce cours d'introduction, de façon à se présenter au CR., sûr de lui, se sentant absolument à l'aise, face à l'exercice de son nouveau commandement.

Le chef de l'échelon de feu aura sous ses ordres directs deux sof-mitr. Ce qui les différencie de leurs « confrères » de la cp. ld. fus., c'est qu'ils commandent chacun une pièce et non deux. J'ajouterai que, comme dans le précédent gr. fnt.,

le sof. fait partie intégrante de l'équipe mitr. parmi ses tireur, aide-tireur, et pm., ce dernier observateur du gr.

Ces deux chefs de gr. seront instruits par les soins du chef de l'échelon de feu. Voilà le premier problème. L'instruction de nos deux sof. devra s'effectuer en un temps véritablement record, puisque nous ne disposons que de 2 j. (durée du cours de cadres pour sof.). Pendant ce cours de cadres, nos deux chefs de pièce auront la mission ardue d'enregistrer, à peu de chose près, ce que leur chef de sct. a vu pendant son cours à Wallenstadt. C'est pourquoi nous nous permettons de solliciter l'attention de nos cdt. de cp., afin qu'ils nous procurent deux sof. particulièrement capables, c.-à-d. à l'intelligence vive et au tempérament actif.

Quant aux 6 hommes que compte chaque gr., il conviendrait que notre cdt. nous fournisse de solides gaillards, agiles, intelligents, au bon caractère ; car les charges à transporter ne sont pas une bagatelle. Ainsi, composé de deux bons sof. et de douze non moins bons soldats et appointés, l'échelon de feu de la cp. fus. se trouvera dans une position de départ favorable, et cela dans l'intérêt de chacun. En effet, par un choix judicieux au sein des éléments de la cp., des répercussions avantageuses ne se feront point attendre. En considérant, par exemple, la robustesse des hommes, le cdt. de cp. aura plus facilement sa section de feu constamment sous la main, vu qu'il sera plus aisé d'exiger que le déplacement dans le terrain se fasse avec autant de rapidité et de légèreté que celui des sct. de combat.

Il est encore un point qu'il faudrait peut-être souligner d'un trait tout particulier à l'adresse de notre cdt., c'est que, lorsque celui-ci commande un appui de feu, soit directement, soit par l'intermédiaire de son officier fus.-mitr. (cas normal), il serait salutaire pour l'ensemble de l'appareil d'appui de savoir le cdt. de cp. dans un état de parfaite maîtrise (calme, confiant, patient) ; il peut arriver que la préparation du feu soit un peu longue. Mais, soyons-en persuadés, ne vaut-il

pas mieux une bonne préparation, dans un bon couvert, à l'insu de l'ennemi, avec une ouverture du feu soudaine, dont l'efficacité soit comparable à celle du boxeur qui du premier coup de poing envoie l'adversaire au tapis, qu'une exécution rapide du travail de préparation au tir, avec une gerbe dense, certes (elle le sera toujours avec cette nouvelle mitr.), mais dirigée sur une zone qui n'est pas celle qu'occupe l'adversaire ? Nous pensons pouvoir encore affirmer qu'avec la portée utile de cette arme, l'appui de feu pourra presque toujours se préparer minutieusement, surtout dans un terrain comme le nôtre où vallons et collines ne font guère défaut. Chaque fois que l'occasion se présente, n'oublions pas d'utiliser cette façon de procéder. Ne perdons jamais de vue le problème que soulève cette nouvelle arme en ce qui concerne le ravitaillement en munitions. C'est y « remédier » en partie, si j'ose dire, qu'envoyer les premiers chapelets de projectiles à la tête de l'adversaire. Il ne manquerait pas d'intérêt de s'attarder à ce problème ; cependant, passons directement au chapitre suivant intitulé « travail à l'arme ».

Avant d'entrer dans les détails du mécanisme de cette arme, exerçons immédiatement et sans relâche la manipulation formelle, en nous référant au règlement. On exigera du cpl-mitr. que chaque homme du gr. soit instruit à cette discipline. Quant au fonctionnement et à la connaissance de l'arme, cela se fera, par exemple, aux nettoyages d'armes. Nous pourrions recommander à notre cdt. de cp. de nous donner suffisamment de temps pour le service de parc (rien ne s'oppose à ce que la sct. de feu bénéficie d'un ordre du jour dont quelques points lui seraient particuliers), car il ne s'agira pas simplement de manier le chiffon, le pinceau imbibé de $\frac{1}{3}$ d'huile, $\frac{2}{3}$ pétrole, mais de permettre à chacun de se familiariser d'abord avec la mitr. 51, puis de connaître la nomenclature, le rôle, la fonction de chaque pièce composant cette nouvelle arme. Cela ne doit pas être considéré comme du temps perdu ; au contraire, il faut y attribuer une très grand

importance, car posséder des connaissances approfondies dans ce domaine, c'est sans aucun doute détecter rapidement le dérangement qui peut intervenir pendant le tir. Lors du premier nettoyage d'armes, par exemple, profitons de régler la lunette de pointage avec la mire de campagne.

Nous en arrivons à l'entraînement au tir qui est de loin la discipline la plus importante. Des exercices préparatoires permettront au chef de pièce comme au chef de section de déceler leurs meilleurs tireurs et aide-tireurs. Pour ce faire, chaque homme du gr. devra faire le même nombre d'exercices prévus au programme.

Pour ces exercices, le matériel qu'il faudra obtenir comprend, outre les pièces attribuées à la cp., des cibles à visuels (cibles-cadrans), avec le matériel indispensable de réparation, sur lesquelles on va tirer à une distance d'une cinquantaine de mètres, au maximum, la munition nécessaire. A ce propos, par rapport à l'importance considérable que revêtent ces exercices, la consommation en munition est fort restreinte.

Le plan du programme peut être conçu comme suit :

Tout bloqué (but : ne pas influencer l'arme, mais au contraire, la laisser agir seule) ; (un seul homme à la pièce).

Fauchage en élévation (but : acquérir une bonne manipulation du volant d'élévation, avec 4, 8 et 16 ‰ ; un seul homme à la pièce).

Fauchage en dérive (but : acquérir la souplesse nécessaire dans le poignet droit, avec petite dérive puis 5 dr./5 g., puis 10 dr./10 g. ; un seul homme à la pièce).

Fauchage combiné (but : rechercher une parfaite indépendance dans les mouvements exécutés d'une part par le tireur et de l'autre par l'aide-tireur).

Ces exercices pratiques, je le répète, d'une importance absolument considérable, seront « agrémentés » d'une ou deux

théories de tir, ayant pour but d'apporter à tout servant de la pièce quelques règles simples qu'il doit retenir (hausse de sécurité, estimation de distances, d'une importance capitale, à exercer constamment dans le terrain, avec vérification au mètre près).

Ensuite, à une distance de 200 m. environ, on procédera à la vérification de l'état des quatre canons de chaque arme (vérification par le tir).

Enfin, les groupes formés, ce seront les exercices en campagne (formations, déploiement dans le terrain, prises de positions, celles-ci à exercer et « réexercer », tir du gr., le chef de sct. fonctionnant comme directeur de l'ex., tir de sct., etc.).

En résumé :

Acquérir 2 bons sof., douze hommes robustes et naturellement 1 ord. du chef de sct. (foxman) ;

Insister sur le formel à l'arme ;

Prises de positions, facteur extrêmement important ;

Exercices de tir aux courtes distances (ce serait presque le facteur le plus déterminant) ;

Dérangements, graissage de combat, théorie de tir ;

Exercices de combat, avec mission simple.

Souvenons-nous que posséder des armes perfectionnées (de toute première classe, à la cadence de tir rapide, à l'efficacité au but augmentée, à la portée utile allongée) ne suffit pas, mais que nous resterons toujours, que nous le voulions ou non attachés au principe immuable de la connaissance parfaite de nos armes, par le formel bien exercé et sans cesse répété. Il faut qu'à tout prix le servant et son arme finissent par former un seul et même corps.

Lieutenant GEORGES REY
